



Séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par téléconférence le mercredi 25 mars 2020 à 18 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire suppléant de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire suppléant de la ville de Vaudreuil-sur-le-Lac, André Bélanger.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu, Jacques Babin, conseiller en sécurité incendie et civile, mesdames Linda Lecompte, adjointe aux services administratifs et comptables, Mylène Galarneau, conseillère en ressources humaines et France D'Amour, greffière.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter la séance du conseil, madame France D'Amour, greffière, prend les présences des membres du conseil. Tous les membres sont présents.

20-03-25-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**
APPUYÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie** et résolu

d'**ouvrir** la séance à 18 h 3.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

20-03-25-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

d'**adopter** l'ordre du jour en ajoutant le point suivant : 19.1. « Carrières et sablières - Demande de reconnaissance de service essentiel ».

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **SUIVI DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait le suivi des résolutions adoptées au conseil.

3.2 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2020 : ADOPTION**



20-03-25-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 26 février 2020 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

4.1 MESURES DIRECTIVES ET DÉCISIONS DANS LE CADRE DU COVID-19

4.1.1 SÛRETÉ DU QUÉBEC : INFORMATION

Capitaine Marc Robert, directeur des postes de la Sûreté du Québec de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, informe du plan particulier de la Sûreté du Québec afin de faire face à la situation COVID-19 dont le principal mandat est de porter assistance au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de l'application de la Loi sur la santé publique et l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement québécois.

Trois aspects ont été identifiés dans ce mandat, soit d'assurer une présence continue pour assurer le respect de l'application du Code de la sécurité routière et voir à la criminalité, assurer une sécurité aux points névralgiques, et l'application d'un plan d'atténuation d'impact mis en place avec les parrains en collaboration avec des partenaires.

Des patrouilleurs de soutien ont été appelés en poste pour du renfort pour contrer les rassemblements interdits en cette période de pandémie. Présentement, beaucoup de sensibilisation est effectuée et les citoyens de Vaudreuil-Soulanges collaborent bien.

4.1.2 DÉVELOPPEMENT VAUDREUIL-SOULANGES (DEV) : INFORMATION

Madame Joanne Brunet, directrice générale de DEV Vaudreuil-Soulanges, informe que des rapports quotidiens sont effectués pour dresser un portrait des impacts économiques de la pandémie sur les entreprises de la région de Vaudreuil-Soulanges et que DEV appuie les décisions des autorités gouvernementales sur des mesures d'atténuation. Des appels quotidiens sont faits auprès des entreprises pour connaître leur situation et leurs besoins. Les statistiques changent quotidiennement avec l'évolution de la situation. Le conseil d'administration de DEV se penchera le 26 mars prochain sur la mise en place d'un Fonds d'urgence pour soutenir les besoins de liquidité de certaines entreprises.

4.1.3 OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION (ORH) : INFORMATION

Madame Manon Charest, directrice de l'Office régional d'habitation de Vaudreuil-Soulanges (ORHVS), fait part des mesures d'urgence déployées par l'ORHVS dans le cadre du COVID-19. Elle informe que 15 des 17 immeubles gérés par l'ORHVS sont occupés par des aînés. Des directives et des mesures de protection sont mises en place pour les bureaux et les immeubles de l'ORHVS devant être appliquées par tous les employés. Des appels automatisés sont également réalisés par l'ORHVS pour informer l'ensemble de sa clientèle quant aux comportements à adopter pour limiter au maximum tout risque de contagion.

4.1.4 CMR

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe des nouvelles directives reçues de la ministre de la Justice et de l'arrêté no 2020-009 de la ministre de la Santé dictant de ralentir les activités judiciaires au maximum. La MRC a dû procéder à la mise à pied temporaire de quatre employées à la cour municipale régionale qui seront rappelées en poste le plus rapidement possible.

Madame France D'Amour, greffière, ajoute que les séances de cour sont suspendues jusqu'au 31 mai 2020 et que sont notamment suspendues les opérations de sommes dues aux percepteurs, les transmissions de plaidoyers de culpabilité et de non-culpabilité, les demandes de rétractation et les saisis. Elle précise que le télétravail n'est pas possible pour les employées de la cour en raison de la confidentialité des dossiers.



4.1.4.1 DOSSIERS LITIGIEUX EN COURS : SUIVI

Madame France D'Amour, greffière fait un suivi des dossiers litigieux en cours à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

4.1.4.2 CONSTATS EXPRESS : POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT les directives du ministère de la Justice de ralentir les activités judiciaires au maximum afin d'éviter le déplacement inutile des gens ainsi que le risque de propagation en cette période de pandémie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC n'accepte aucun paiement fait physiquement à ses bureaux;

POUR CES MOTIFS,

20-03-25-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

de suspendre les frais de cinq dollars applicables au paiement de constats d'infraction via Constats Express jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire en lien avec le COVID-19.

Proposition adoptée.

4.1.5 MRC

4.1.5.1 PROPOSITION BUDGÉTAIRE AVEC MADAME JOCELYNE POIRIER, VÉRIFICATRICE

Madame Jocelyne Poirier de la firme Goudreau, Poirier inc. et vérificatrice de la MRC, explique l'exercice qu'elle a effectué pour une révision des sommes disponibles afin de proposer une réaffectation budgétaire. Elle précise que les engagements pris auparavant doivent être respectés. Les états financiers n'étant pas terminés, elle sera en mesure en juin 2020 de revoir les réaffectations possibles et la situation de chaque poste budgétaire. Des fonds pourraient être retournés aux postes budgétaires initiaux.

4.1.5.2 RÉAFFECTATIONS BUDGÉTAIRES : ADOPTION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, propose une série de réaffectations budgétaires afin de créer un fonds d'urgence pour subvenir aux besoins pressants des entreprises et organismes Vaudreuil-Soulangeois. Les membres du conseil proposent ce qui suit :

CONSIDÉRANT l'état d'urgence en cours relié au COVID-19, au stress profond de notre économie et aux besoins pressants dont doivent répondre nos organismes Vaudreuil-Soulangeois;

CONSIDÉRANT QU'en des moments aussi graves il devient important pour les structures de revoir leurs priorités, de dégager des ressources, de répondre à l'appel à la solidarité lancé par le gouvernement du Québec et à prendre des mesures concrètes d'aide;

CONSIDÉRANT QUE le préfet de la MRC, après consultation de la direction générale et après avoir obtenu conseil de l'auditrice, propose au Conseil de la MRC de revoir une série de décisions en proposant soit de reporter, d'annuler ou de maintenir des projets, le tout en fonction des documents déposés au Conseil et des explications fournies par le directeur général et l'auditrice de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'une réaffectation budgétaire et un emprunt au Fonds de roulement permettront de créer un Fonds d'aide et de support au maintien et à la relance d'activités dans le cadre de la crise reliée au COVID-19 d'une valeur de 1 743 857 \$;



CONSIDÉRANT QUE ce fonds doit être utilisé dans les limites légales des compétences accordées à la MRC par le gouvernement du Québec et dans le respect des règles des fonds gouvernementaux que nous allons utiliser en partie pour capitaliser ledit fonds;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de créer un comité restreint chargé de distribuer les sommes allouées au fonds dans un processus simple, formé du président de DEV, du préfet de la MRC, de la directrice de DEV et du directeur général de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV) demeure l'OBNL responsable d'administrer tout programme de développement économique;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remettre au mois d'août le deuxième versement municipal des quotes-parts de la MRC, afin de donner un répit aux municipalités locales;

CONSIDÉRANT QUE nous reverrons avec l'auditrice en juin les modalités de remboursement des divers fonds et ferons une mise à jour économique de la MRC;

POUR CES MOTIFS,

20-03-25-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

de reporter à une date ultérieure le projet d'agrandissement de l'écocentre situé à Vaudreuil-Dorion évalué à 257 500 \$, résolution numéro 20-01-29-09;

de reporter à une date ultérieure le projet d'étude des eaux souterraines en partenariat avec l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Montréal évalué à 240 000 \$, résolution numéro 20-01-29-23;

de créer un Fonds d'aide et de relance – COVID-19 de 1 743 857 \$ de la façon suivante, soit : **d'annuler** la résolution 20-02-26-25 relative au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, afin **de réaffecter** les 400 000 \$ au Fonds pris à même le Fonds des politiques;

d'annuler la résolution CA 20-03-11-05, autorisant une commandite pour le Salon des vins 2020, afin **de réaffecter** la somme de 1 000 \$ au Fonds ;

d'annuler la résolution CA 20-03-11-06, 2020, autorisant l'achat de billets pour le Gala de la Chambre de commerces et d'industries de Vaudreuil-Soulanges afin **de réaffecter** la somme de 2 100 \$ au Fonds;

d'annuler la résolution 19-05-29-12 autorisant les échanges de bonnes pratiques pour l'implantation d'un pôle agroalimentaire avec Pouzauges et **de réaffecter** la somme de 8 600 \$ au Fonds pris à même le Fonds de développement des territoires (FDT);

de ne pas donner droit à la demande de 115 000 \$ de DEV pour divers travaux reliés au canal de Soulanges et **de transférer** la somme de 115 000 \$ au Fonds pris à même le FDT;

de transférer les sommes suivantes prévues au budget au Fonds d'aide et de relance – COVID-19;

- 49 455 \$ pour congrès et colloques des élus et des employés, pris à même les postes comptables 02-110-00-346, 02-120-00-346, 02-130-00-346, 02-190-02-346, 02-220-00-346, 02-400-00-346, 02-460-00-346, 02-590-00-346 et 02-610-00-346;
- 17 510 \$ pour frais de déplacement des élus et des employés pris à même les postes comptables 02-110-00-310, 02-130-00-310, 02-450-00-310, 02-460-00-310, 02-590-00-310, 02-610-00-310 et 02-610-01-310;



- 42 700 \$ pour services de formation pris à même les postes comptables 02-120-00-454, 02-130-00-454, 02-220-00-454, 02-320-00-454, 02-400-00-454 et 02-590-00-454;
- 39 400 \$ pour biens durables (immobilisations) pris à même les postes comptables 02-120-00-700, 02-190-00-700 et 02-610-00-700;
- 64 292 \$ pour rémunération du personnel et contributions de l'employeur étudiants environnement et bureautique pris à même les postes comptables 02-130-00-141, 02-130-00-222, 02-130-00-232, 02-130-00-242, 02-130-00-252, 02-130-00-262, 02-400-00-141, 02-400-00-222, 02 400 00 232, 02-400-00-242, 02-400-00-252 et 02-400-00-262;
- 12 000 \$ pour dotations service communications pris à même les postes comptables 02-130-00-339 et 02-460-00-349;
- 10 000 \$ pour services professionnels pris à même le poste comptable 02-460-03-419;
- 15 000 \$ du fonds discrétionnaire pris à même le poste comptable 02-110-00-970;

de transférer une somme résiduelle du Fonds de développement des territoires (FDT) de 166 800 \$;

d'emprunter une somme de 800 000 \$ au Fonds de roulement pour une période d'une année;

de nommer le préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, monsieur Patrick Bousez, le président de Développement Vaudreuil-Soulanges, monsieur Guy Pilon, la directrice générale de Développement Vaudreuil-Soulanges, madame Joanne Brunet et le directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, monsieur Guy-Lin Beaudoin, membres du Comité de gestion dudit fonds à charge pour eux d'établir des règles souples de dégrèvement de fonds et de faire une reddition de comptes au Conseil de la MRC chaque mois;

de maintenir l'achat et le réaménagement d'un bâtiment pour les archives pour un coût évalué de 565 000 \$ financé de la façon suivante : 108 399 \$ pris à même le FDT et 456 601 \$ emprunté sur le Fonds de roulement;

de reporter au 1^{er} août 2020 le deuxième versement de la quote-part de la MRC par les municipalités locales;

d'autoriser le préfet et le directeur général à faire tous les transferts, à signer tous les documents et à faire tous les engagements nécessaires à la réalisation des fins de la présente résolution, incluant le dégrèvement des sommes octroyées.

Proposition adoptée.

Monsieur Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, quitte la téléconférence à 19 h 23.

4.1.5.2.1 ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX : SUIVI

Ce point a été traité en 4.1.5.2.

4.1.5.2.2 PARTICIPATION AU PROJET SUR LES EAUX SOUTERRAINES DE VAUDREUIL-SOULANGES EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE ET L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL : POSITIONNEMENT



Ce point a été traité en 4.1.5.2.

4.1.5.2.3 DÉVELOPPEMENT VAUDREUIL-SOULANGES - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE 115 000 \$ PERMETTANT LA RÉALISATION DES PROJETS LIÉS AU CANAL DE SOULANGES POUR L'ANNÉE 2020 : POSITIONNEMENT

Ce point a été traité en 4.1.5.2.

4.1.5.2.4 SALON DES VINS DE VAUDREUIL-SOULANGES 2020 : POSITIONNEMENT

Ce point a été traité en 4.1.5.2.

4.1.5.2.5 GALA DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-SOULANGES (CCIVS) DU 7 MAI 2020 : POSITIONNEMENT

Ce point a été traité en 4.1.5.2.

4.1.5.2.6 MAINTIEN DE SERVICES COMMUNAUTAIRES EN CONTEXTE DE PANDÉMIE DE COVID-19 : AUTORISATION

Ce point a été traité en 4.1.5.2.

4.1.5.2.7 ENTENTE RELATIVE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - VOLET 2 - SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT l'entente relative au Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit le rôle et les responsabilités de chacune des parties à l'occasion de la délégation, par la ministre à la MRC, d'une part du Fonds régions et ruralité (FRR) institué par l'article 21.18 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (RLRQ, chapitre M-22.1) (LMAMROT);

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit également le rôle et les responsabilités de la MRC, dans l'exercice du pouvoir que lui confère l'article 126.2 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1) (LCM), de prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

POUR CES MOTIFS,

20-03-25-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

d'autoriser le préfet à signer l'entente relative au Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional.

Proposition adoptée.

4.1.5.3 REPORT DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES : POSITIONNEMENT



CONSIDÉRANT QUE, conformément au Code municipal du Québec (articles 1022 à 1060 inclusivement), la MRC de Vaudreuil-Soulanges agit aux fins de percevoir, aux bénéfices de 19 de ses municipalités locales, les taxes municipales et scolaires impayées des contribuables;

CONSIDÉRANT QUE la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes a toujours lieu le deuxième jeudi du mois d'avril de l'année en cours;

CONSIDÉRANT QUE la vente pour non-paiement de taxes est prévue le 9 avril 2020 et qu'en raison des circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la MRC désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en reportant la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes;

POUR CES MOTIFS,

20-03-25-07 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde** et résolu

de reporter la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes à une date ultérieure et de suspendre la perception pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires jusqu'à la levée de l'état d'urgence;

que le directeur général de la MRC **donne** un nouvel avis public de la vente après l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire.

Proposition adoptée.

4.1.5.4 RESSOURCES HUMAINES

4.1.5.4.1 PLAN DE CONTINUITÉ DES SERVICES : DÉPÔT

Monsieur Simon Bellemaire, directeur général adjoint, procède au dépôt du document.

4.1.5.4.2 ASSURANCE COLLECTIVE - QUESTIONS ET RÉPONSES DANS LE CADRE DU COVID-19 : DÉPÔT

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, procède au dépôt du document.

4.1.5.4.3 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET COVID-19 : DÉPÔT

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, procède au dépôt du document. Il informe que le recensement des organismes communautaires date du vendredi 20 mars 2020, mais que la situation évolue très rapidement. Il ajoute que Centraide prévoit débloquer des fonds pour venir en aide aux organismes de la région de Vaudreuil-Soulanges et qu'il a été demandé à la MRC de participer au comité d'allocations pour cibler les urgences.

4.1.5.5 SÉCURITÉ

4.1.5.5.1 REPORT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE : INFORMATION

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe que l'assemblée publique de consultation du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie est reportée à une date ultérieure, soit après la levée de l'état d'urgence en cours.

4.1.5.5.2 RADIOCOMMUNICATIONS, 911 ET 311 : INFORMATION



Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe que le service 911 est bien maintenu et que le fournisseur de service est prêt à appliquer la cellule de relève en cas de défaillance. Le service 311 est également toujours opérationnel.

4.1.5.6 MATIÈRES RÉSIDUELLES : INFORMATION

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe que tous les fournisseurs de services de la MRC en lien aux matières résiduelles maintiennent les opérations, à l'exception de L'Actuel pour la collecte de vêtements et le Carrefour de l'espoir pour la collecte des appareils contenant des halocarbures en raison du risque de propagation du virus COVID-19.

Monsieur Yvan Cardinal, préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, demande de revoir les opérations de l'écocentre situé à Pincourt puisque les immeubles de la ville sont fermés et que l'écocentre se situe à l'intérieur de ceux-ci.

4.2 FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) - VOLET PROJETS MRC POUR L'OPTIMISATION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DE L'OFFRE NAUTIQUE SUR LES LACS SAINT-FRANÇOIS, SAINT-LOUIS ET LE FLEUVE SAINT-LAURENT POUR LA SAISON ESTIVALE 2020 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV) a déposé, en septembre 2019, une demande au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), volet projets-MRC, afin d'optimiser, de développer et d'animer l'offre nautique sur les lacs Saint-François, Saint-Louis et le fleuve Saint-Laurent pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Tourisme dans sa Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2016-2020 et que Tourisme Montérégie dans sa planification stratégique touristique 2016-2020 ont identifié comme chantier la mise en valeur des axes nautiques distinctifs, les projets coordonnés d'infrastructures et activités d'escapades accessibles;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a identifié dans ses principales demandes, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020-2021 d'appuyer la mise en place d'un réseau de navettes fluviales;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années le produit nautique des navettes et croisières s'est développé sur les lacs Saint-François (Les Coteaux), Saint-Louis (Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et Pointe-des-Cascades) et sur le fleuve Saint-Laurent (Les Cèdres);

CONSIDÉRANT QUE cette offre pourrait être bonifiée par une navette fluviale entre l'Île de Montréal (Sainte-Anne-de-Bellevue) et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, facilitant ainsi la découverte de Vaudreuil-Soulanges à une clientèle touristique de proximité;

CONSIDÉRANT QU'IL est prévu d'optimiser l'accessibilité aux plans d'eau aux citoyens et aux visiteurs en offrant un service de navette terrestre vers les lieux d'embarquement à partir du train de banlieue (EXO) ou de lieux spécifiques;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra d'optimiser les infrastructures d'accueil et équipements nautiques;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de mettre en valeur notre offre nautique régionale et supra régionale, de l'animer et promouvoir à plus grande échelle ce produit touristique d'appel;

CONSIDÉRANT QUE le milieu s'est mobilisé et contribue au projet pour un montant de 59 192 \$ du coût total soit 22 % du projet de 274 792 \$;



CONSIDÉRANT QUE le MAMH par l'entremise du FARR octroie pour le projet à DEV une somme de 215 600 \$;

POUR CES MOTIFS,

20-03-25-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

d'autoriser DEV à utiliser la subvention de 215 600 \$ du FARR, volet projets-MRC, venant du MAMH pour l'optimisation, le développement et l'animation de l'offre nautique sur les lacs Saint-François, Saint-Louis et le fleuve Saint-Laurent pour la saison estivale 2020;

d'octroyer à DEV un montant de 25 000 \$ venant du Fonds de développement des territoires (FDT), montant déjà prévu à son budget 2020;

d'autoriser madame Joanne Brunet, directrice générale de DEV, à signer tout document en lien avec le projet.

Proposition adoptée.

5. RAPPORT DES COMITÉS DE LA MRC

5.1 COMPTE RENDU DU COMITÉ DES BÂTIMENTS DU 12 MARS 2020 : ADOPTION

20-03-25-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

d'adopter le compte rendu du comité des bâtiments du 12 mars 2020.

Proposition adoptée.

Monsieur Daniel Beaupré, maire de la municipalité de Saint-Clet, quitte la téléconférence à 19 h 50.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

6.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

20-03-25-10 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **François Bélanger**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

d'adopter la liste MRC 20-03-25.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 20-03-25, le tout en fonction du budget adopté ».

Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.



7. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

8. RESSOURCES HUMAINES

Ce point a été traité en 4.1.5.4.

9. SÉCURITÉ

9.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Ce point a été traité en 4.1.1.

9.2 SÉCURITÉ INCENDIE

9.2.1 CORRESPONDANCE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RÉCIM) - PROJET DE CASERNE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE : DÉPÔT

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, procède au dépôt du document.

9.3 SÉCURITÉ CIVILE

9.3.1 CORRESPONDANCE ADRESSÉE AU MINISTRE DES TRANSPORTS - AUTOROUTE 20 ET PONT PROULX - URGENCE À L'APPROCHE DES INONDATIONS : DÉPÔT ET SUIVI

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document. Madame Danie Deschênes, mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, mentionne que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a informé qu'une étude devrait leur être remise cet été, soit après la période de risque d'inondation au printemps 2020, et aucune planification n'est prévue pour ce printemps. Le seul engagement du MTQ actuellement est que les maires de l'île Perrot seront appelés, peu importe l'heure, si une fermeture du pont Proulx est prévue.

9.3.2 SUIVI HYDROLOGIQUE ET TRAVAUX D'INTERVENTION DANS LES COURS D'EAU : INFORMATION

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que pour le secteur Saint-Clet, le plus gros de la période de crue est passé et les travaux de retrait de neige et de glace se sont terminés le 12 mars dernier. Pour la rivière Delisle à Coteau-du-Lac, il n'y a pas eu de travaux en raison de l'épaisseur de la glace et des débris, toutefois une demande a été adressée au ministère des Transports d'intervenir pour le retrait des débris.

Monsieur Bellemare informe également qu'au niveau des rivières et des lacs, le niveau d'eau est surveillé quotidiennement.

10. COUR MUNICIPALE

10.1 CORRESPONDANCES DE LA JUGE EN CHEF ADJOINTE CONCERNANT LE COVID-19 : DÉPÔT



Madame France D'Amour, greffière, procède au dépôt du document.

10.2 CORRESPONDANCE DU JUGE GILLES CHALOUX ET SUIVI DES SÉANCES DE COUR : DÉPÔT ET SUIVI

Madame France D'Amour, greffière, procède au dépôt du document.

11. ENVIRONNEMENT

11.1 COURS D'EAU

Ce point a été traité en 9.3.2.

11.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

11.2.1 VERSEMENT DE LA COMPENSATION 2019 DANS LE CADRE DU RÉGIME DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

11.2.2 CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES PAR BACS ROULANTS AVEC RECY-COMPACT/COLSEL - DEMANDE DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DU CONTRAT : DÉPÔT

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, procède au dépôt du document. Il informe qu'à l'intérieur du contrat en cours avec ColSel, il y a une vérification continue dans la matière apportée au centre de tri afin d'assurer qu'il n'y a pas de matière provenant d'autres territoires que celui de Vaudreuil-Soulanges.

11.2.3 PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES : INFORMATION

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe qu'une correspondance de la MRC parviendra sous peu aux municipalités de la MRC pour obtenir leurs données applicables au programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

11.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

12.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ

12.1.1.1 VILLE DE L'ÎLE-PERROT - RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-03-114

CONSIDÉRANT QUE la Résolution numéro 2020-03-114 de la ville de L'Île-Perrot a pour objet d'autoriser la réalisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant l'immeuble sis au 183, 5^e avenue, lots numéro 1 575 818 et 6



082 411, zone C-35 pour un projet résidentiel;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) de la Résolution numéro 2020-03-114 de la ville de L'Île-Perrot indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

20-03-25-11 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

que le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé de la résolution numéro 2020-03-114 de la ville de L'Île-Perrot.

Proposition adoptée.

12.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

12.2.1 CONFIRMATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

12.3 SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX : ADOPTION

CONSIDÉRANT le budget 2020 de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 622 00 410;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la MRC sera financée à même les fonds suivants :

- Fonds de développement des territoires (FDT) 2019-2020 : 79 700 \$
- Fonds de développement des territoires (FDT) 2020-2021 : 72 300 \$

POUR CES MOTIFS,

20-03-25-12 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

de verser les sommes prévues au budget 2020 selon le tableau ci-dessous, faisant partie intégrante de la présente, et **d'autoriser** le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint **à signer** les ententes avec les organismes.

Équipements régionaux - Budget 2020

Contribution aux organismes	Montant octroyé	Poste budgétaire
Maison Trestler	25 000 \$	02 622 00 410
Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	55 000 \$	
Centre d'Archives Vaudreuil-Soulanges	62 000 \$	
Société de développement du Parc historique de la Pointe-du-Moulin	10 000 \$	
TOTAL :	152 000 \$	

**Proposition adoptée.****13. DÉVELOPPEMENT****13.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE****13.1.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : MODIFICATIONS DES ENGAGEMENTS DE LA MRC**

CONSIDÉRANT l'entente conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) 2015-2020;

CONSIDÉRANT la distribution du FDT 2019-2020 adoptée par résolution 19-08-28-07 à la séance du conseil du 28 août 2019;

CONSIDÉRANT QUE les sommes du FDT 2015-2020 doivent être engagées avant le 31 mars 2020 et dépensées avant le 31 mars 2021;

CONSIDÉRANT la somme totale de 54 111,71 \$ non utilisée par les promoteurs ci-dessous dans le cadre de montants qui leur ont été octroyés:

Promoteur	Projet	Montant octroyé (\$)	Montant non Utilisé (\$)
Festival de la S.O.U.P.E. de Vaudreuil-Soulanges	Projet de rétention des visiteurs pendant le dépouillement des votes	8 000 \$	3 758,38 \$
Centre prénatal et jeunes familles	Transmettre son savoir	10 640 \$	10 640 \$
Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges	5 à 7 communautaire	8 000 \$	2 000 \$
MRC Vaudreuil-Soulanges	Mobilier urbain	69 000 \$	37 713,33 \$
TOTAL		95 640 \$	54 111,71 \$

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un montant additionnel non-engagé de 54 287,78 \$ au Fonds pour projets structurants du FDT 2019-2020;

CONSIDÉRANT l'engagement de la MRC dans le projet de relocalisation du Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges et la conformité de ce projet aux conditions de financement établies par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie des milieux;

POUR CES MOTIFS,

20-03-25-13 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

d'adopter les modifications aux subventions octroyées dans le cadre du FDT 2015-2020 et de permettre à la MRC d'engager 108 399,49 \$ pour la réalisation du projet de relocalisation du Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges.

Proposition adoptée.

13.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Ce point a été traité en 4.1.5.4.3.

14. HABITATION



Ce point a été traité en 4.1.3.

15. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

15.1 CIMETIÈRE À VAUDREUIL-DORION : POSITIONNEMENT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe qu'il est dans l'attente d'une correspondance du Conseil des Imams Québec concernant le dossier de cimetière à Vaudreuil-Dorion. Il est convenu que monsieur Patrick Bousez, préfet, acheminera leur demande reliée à un cimetière musulman à Vaudreuil-Dorion à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Monsieur Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, reprend son siège à 19 h 55.

16. TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD

Aucun sujet traité.

17. TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

17.1 RÉSOLUTIONS DE LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE ET DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD CONCERNANT LE PROJET DE LOI 40 ET LA CESSIION DE TERRAINS MUNICIPAUX AUX CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES : DÉPÔT

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.

17.2 RENCONTRE DU COMITÉ DE LIAISON TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE ET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : SUIVI

Monsieur Patrick Bousez, préfet, informe que des rencontres hebdomadaires ont lieu entre différents ministères, le président de la Table de concertation régionale de la Montérégie et les préfets de la Montérégie sur l'état de la situation actuelle liée à la pandémie.

18. CULTURE

18.1 TERRE-MAIRES 2 - PROJET SUSPENDU : INFORMATION

Monsieur Jean-Yves Poirier, maire de la municipalité de Saint-Polycarpe et président du Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges (CACVS), informe que le projet Terremaires 2 est suspendu en raison du COVID-19. Le CACVS demeure actif malgré la situation en maintenant des contacts avec leurs partenaires et qu'à travers les appels de projets, certains sont maintenus et d'autres suspendus selon les distanciations sociales à appliquer.

19. AFFAIRES NOUVELLES

19.1 CARRIÈRES ET SABLIERES - DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE SERVICE ESSENTIEL

Monsieur Michel Bourdeau, maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, informe qu'une demande a été déposée afin que les carrières et sablières soient reconnues comme service essentiel en cas d'inondation pour obtenir du sable. Selon des discussions entre maires et propriétaires de carrières et sablières, ces derniers n'ont pas l'intention de laisser tomber les citoyens en cas d'inondation.



20. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question citoyenne puisque la séance du conseil est à huis clos par conférence téléphonique.

22. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

20-03-25-14 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

que la séance soit levée à 20 h 13.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier